

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

A l'entrée du CAP d'ANTIBES, immeuble dénommé «VILLA AZZURA»
APPARTEMENT de 3 pièces principales, 1er étage,
Loi Carrez 79,75 m², outre la superficie de 5 terrasses pour un total d'env. 25 m²
au cœur de JUAN LES PINS, quartier bord de mer de la ville d'ANTIBES,
à ANTIBES, 5 boulevard du Cap et 1 Chemin de l'Ermitage
GARAGE en sous-sol

ADJUDICATION JEUDI 13 JUIN 2013 à 9h

Au Tribunal de Grande Instance de Grasse - Palais de Justice de Grasse - 37 avenue Pierre Sémard.

Cette vente est poursuivie à la requête de : la BANQUE PATRIMOINE & IMMOBILIER (BPI), SA au capital de 117.386.000 €, RCS Paris 381.804.905, dont le siège social est à PARIS 75378 cedex 08, 4 rue du Général Foy, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, demeurant en cette qualité audit siège, ayant pour avocat **Maître Renaud ESSNER**, membre de la **SELARL CABINET ESSNER**.

Désignation : Dans un immeuble dénommé «VILLA AZZURA», à ANTIBES, 5 bd du Cap, cadastré section BV n° 403 pour 11a 05ca et n° 408 pour 58ca. Les parties divisées comprenant : **Le lot n° 22 : UN APPARTEMENT** de 3 pièces principales, au 1er étage, avec les 867/10.000^e des p.c. - **Le lot n° 6 : UN GARAGE**, au sous-sol, avec les 69/10.000^e des p.c. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat postulant inscrit au barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

D.A.T. : + de 5 ans - **Occupation** : Résidence secondaire du propriétaire - **Syndic** : SARL CAP AGENCE, 1 Place de Gaulle à ANTIBES.

Mise à prix : Trois cent quarante cinq mille €

345.000 €

Consignation pour enchérir : 34.500 €

Surenchère : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au barreau de GRASSE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son avocat.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au greffe du TGI de GRASSE, le 28/09/2012, n°12/00175, consultable au Cbt ESSNER ou au Greffe.

Pour tous **renseignements**, s'adresser : au CABINET ESSNER. Tél. 04.97.06.68.80.

Visites : Mardi 21 mai 2013 de 11h à 12 h - Mercredi 5 juin 2013 de 14h à 15h